

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Aquitaine  
et gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Sud-Ouest

**Décision n° 21663 du 3 avril 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest**

NOR : INTJ1507671S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 89031 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424015S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> mai 2015:

**Alexandre, Gilles** Nigend : 70 536 Numéro de livret de solde : 5 255 398

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> mai 2015:

**Bertaudeaud, Bruno** Nigend : 155 144 Numéro de livret de solde : 8 012 904

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> mai 2015:

**Verfaillie, Mickaël** Nigend : 195 937 Numéro de livret de solde : 8 056 425

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 avril 2015.

*Le général de corps d'armée,  
commandant la région de gendarmerie d'Aquitaine  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,  
J.-P. STER*